

Contribution de Monsieur Jean-Pierre BAYSSETTE
Chambre d'Agriculture du Tarn

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

L'agriculture tarnaise est une agriculture dynamique et variée, production végétale et productions animales en particulier dans le sud du Tarn, c'est à dire la région de Puylaurens, Castres/Mazamet, les Monts de Lacaune et la Montagne Noire où un gros potentiel d'élevage existe.

L'agro alimentaire est très développé avec des abattoirs à Lacaune, Castres et Puylaurens, la salaisonnerie, la filière palmipèdes, le centre d'insémination artificielle de Soual, un des plus performants d'Europe, la filière bois. Toutes ces filières ensemble représentent plusieurs milliers d'emplois directs.

Vous comprendrez pourquoi le bureau de la Chambre d'Agriculture du Tarn est favorable à un désenclavement et à une liaison rapide de qualité entre Toulouse et le Sud du Tarn, Castres-Mazamet.

Mais vous comprendrez aussi, que nous soyons vigilants sur l'emprise de cette voie rapide, car nous souhaitons que son tracé soit celui qui utilisera le moins possible de terres agricoles.

Nous pensons qu'une réserve foncière de terres agricoles soit mise en place pour permettre de restructurer les exploitations agricoles touchées.

Comme cela s'est réalisée pour la voie rapide Albi-Toulouse, le contournement de Carmaux, de Castres, de Labruguière, de Soual et de Puylaurens, qu'une concertation puisse avoir lieu et s'engager rapidement avec l'administration « La DREAL » et la Chambre d'Agriculture du Tarn ainsi qu'avec les agriculteurs et les ruraux concernés, pour étudier le tracé le moins pénalisant pour l'agriculture et son environnement.